



PRINCIPAUTÉ DE MONACO
Ministère d'État

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME
DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES ET DE
LA COOPÉRATION

jda

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION

AVRIL 2014

56

édito

Comme chaque mois, le JDA, votre rendez-vous mensuel de l'Administration, témoigne de l'actualité qui fait votre quotidien.

Avril 2014 a été marqué par de nombreuses nouveautés et réalisations.

Ainsi, les Conseillers de Gouvernement ont présenté, lors de la conférence de presse mensuelle du Gouvernement, les premiers bilans de l'année et les projets à venir des différents Départements. Seront également présentés dans ce numéro du JDA l'avancée du déploiement du nouveau logo du Gouvernement Princier ainsi que le développement des démarches disponibles en ligne, tant pour les professionnels que pour les particuliers.

Vos savoir-faire et compétences ne sont pas oubliés. Vous découvrirez ainsi les missions de la cellule croisière de la DTC, la nouvelle promotion des Agents de police de la Sûreté Publique ou encore une immersion chez les Carabiniers du Prince avec la première journée de découverte militaire qui sera organisée cet été et dont nous vous présenterons les premières impressions à chaud dès la rentrée.

Tout un programme en attendant le mois prochain !

Prochain JDA : fin mai 2014

Zoom



Ce mois-ci, des projets de restauration écologique marine ont été menés en Principauté. Grâce à la mise en place de récifs artificiels pour la faune et la flore marines, les ports de Monaco vont dorénavant contribuer à améliorer la biodiversité au sein de leur environnement.

Retrouvez un dossier complet sur les récifs artificiels en page 10 de cette nouvelle édition du JDA.



05

Recrutement à la DSP



06

Cellule Croisière
à la DTC



10

Remise des Prix Jeun'Elec



13

Dossier : Monaco
à l'International

focus

CONFÉRENCE DE PRESSE DU GOUVERNEMENT PRINCIER, LES DIFFÉRENTS POINTS ABORDÉS

Département des Affaires Sociales et de la Santé

- Les politiques de soutien à l'emploi et d'accompagnement mises en place par le Gouvernement en faveur des salariés touchés par des plans de licenciement (allocation de soutien à l'emploi, formations, priorité à l'emploi...etc.)
- Les résultats favorables en terme de reclassement des salariés avec notamment 1.000 emplois créés l'an dernier en Principauté
- Les comités de contrôle des Caisses Sociales de Monaco qui ont permis d'établir un bilan très positif des régimes sociaux monégasques, le meilleur sur les vingt dernières années.



Le 3 avril dernier, le Ministre d'État, Michel Roger, a reçu la presse locale pour la conférence de presse mensuelle du Gouvernement.

Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme

- La subvention photovoltaïque qui peut être sollicitée par tout professionnel privé ou public à Monaco
- Les enquêtes de mobilité mises en place par la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité (cf. JDA N°55)
- Les récifs artificiels avec notamment la ré-immersion de l'épave le Toulonnais et les différents projets de réintroduction de la fonction écologique des zones portuaires de la Principauté
- Les chantiers en cours et à venir avec les projets de rénovation du Larvotto et de la rue Princesse Caroline

Département des Finances et de l'Économie

- Le solde excédentaire de 5% du budget de l'État 2013
- Deux années consécutives de rendement positif pour le Fonds de Réserve Constitutionnel

Département de l'Intérieur

- Les données chiffrées satisfaisantes en matière de sécurité routière et de délinquance routière
- Les mesures qui ont permis ces résultats (radars psychologies, des limitations de vitesse plus stricte...)



Il était accompagné des Conseillers de Gouvernement : Paul Masseron, Conseiller pour l'Intérieur, Stéphane Valeri, Conseiller pour les Affaires Sociales et la Santé, José Badia, Conseiller pour les Relations Extérieures et la Coopération, Marie-Pierre Gramaglia, Conseiller pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme et Jean Castellini, Conseiller pour les Finances et l'Économie.

Département des Relations Extérieures et de la Coopération

- La conférence internationale sur la prévention des génocides qui s'est tenue à Bruxelles les 31 mars et 1^{er} avril derniers
- L'engagement de la Principauté de Monaco en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'Homme
- L'importance de la sensibilisation des jeunes aux Droits de l'Homme

évolution

NOUVEAU LOGO DU GOUVERNEMENT PRINCIER : DÉPLOIEMENT DE LA CHARTE GRAPHIQUE



Le 30 janvier dernier, le nouveau logo était présenté lors de la Conférence de Presse du Gouvernement Princier (CF : N°54 du Journal de l'Administration). À cette occasion, Michel Roger a rappelé l'importance de revoir l'identité graphique du Gouvernement afin de rendre l'action gouvernementale plus lisible et d'instaurer une cohérence entre tous les services en terme de communication institutionnelle. Après cette présentation officielle, voici les suites données au déploiement du nouveau logo :

Nouvelle version de l'iCharte

Depuis la fin du mois d'avril, une nouvelle version de l'iCharte est disponible. Au travers de cette application en ligne, les Départements, Directions et Services peuvent disposer de l'ensemble de leurs nouveaux supports de papeterie (papiers en-tête, cartes de visite, enveloppes...etc.)

Les chefs de service se verront par ailleurs remettre prochainement un livret explicatif contenant toutes les informations nécessaires pour l'utilisation du nouveau logo et de son identité graphique (police, taille de lettrage, mise en page...etc.) afin d'assurer une parfaite cohérence du déploiement du logo entre tous les services.

Nouveaux logos spécifiques à certains services

Cinq services ont été autorisés à conserver un logo spécifique. Il a cependant été indispensable d'effectuer un travail graphique afin d'intégrer à ces nouveaux logos des éléments communs (couleur, typographie, symbole...etc.) et de les mettre en concordance avec le logo du Gouvernement Princier.

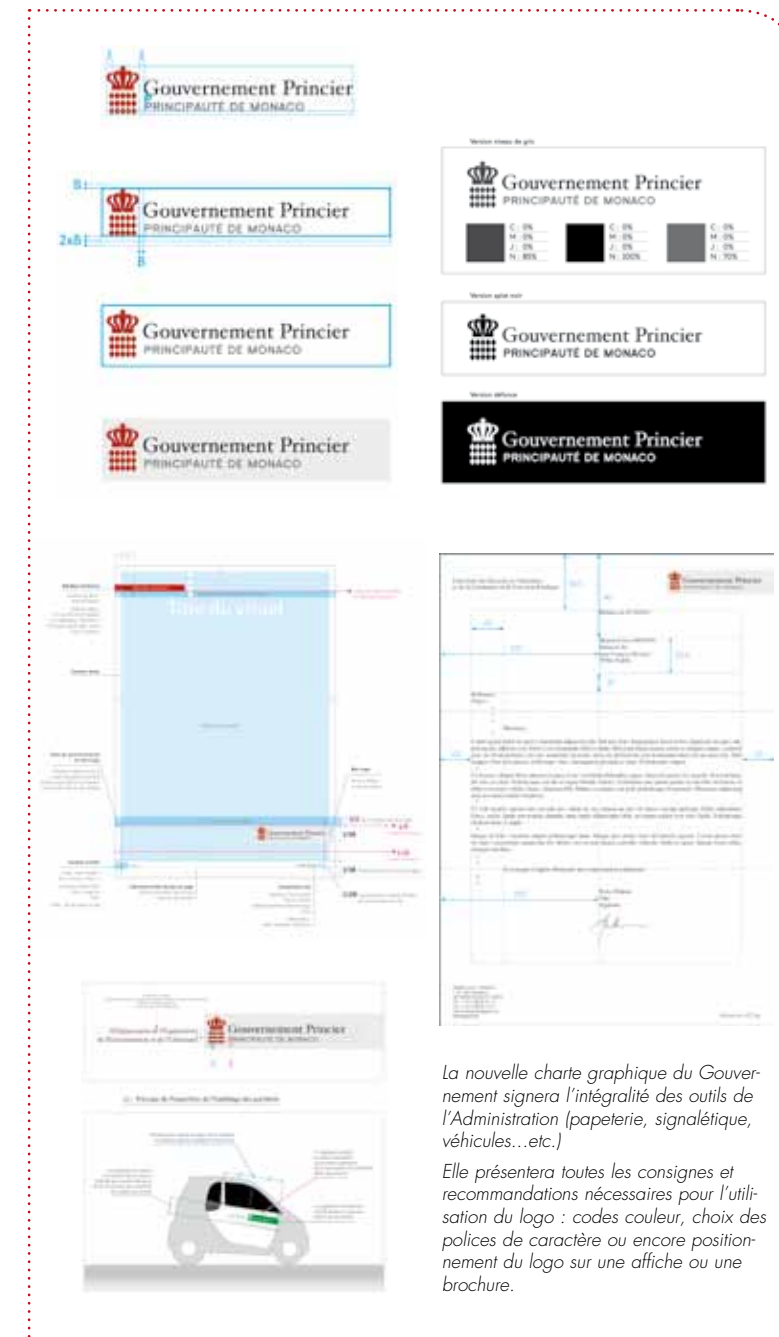
Les services concernés sont les suivants : la direction du Stade Louis II avec deux logos différents pour le Stade et l'Espace Saint Antoine, la Direction des Affaires Maritimes, le Service des Parkings Publics avec un logo pour la marque Monaco Parking et la Régie des Tabacs et Allumettes.

Les logos spécifiques



Ces exceptions et cas particuliers ont été motivés par des raisons objectives comme par exemple le fait de :

- disposer d'une marque commerciale ou d'exercer une activité à caractère commercial ;
- d'avoir un logo qui souligne une indépendance par rapport au Gouvernement ou qui représente un lieu emblématique...



La nouvelle charte graphique du Gouvernement signera l'intégralité des outils de l'Administration (papeterie, signalétique, véhicules...etc.)

Elle présentera toutes les consignes et recommandations nécessaires pour l'utilisation du logo : codes couleur, choix des polices de caractère ou encore positionnement du logo sur une affiche ou une brochure.

MODERNISATION RENFORCEMENT DU PROCESSUS DE SIMPLIFICATION DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Depuis 2010, 20 téléprocédures ont été mises en ligne sur le site Internet du Gouvernement Princier. Ces mesures s'inscrivent dans la politique de modernisation de l'Administration et permettent de simplifier les procédures ainsi que de raccourcir les délais d'instruction des dossiers auxquels les usagers sont parfois confrontés.

Aujourd'hui le Gouvernement a souhaité donner une nouvelle impulsion au processus de simplification des démarches administratives. En effet, certaines procédures et démarches peuvent encore être allégées pour les particuliers et les petites entreprises.

Ainsi, un groupe de travail, composé d'usagers et de fonctionnaires issus du Comité de pilotage dédié à la modernisation, s'est réuni début avril afin de cibler les procédures qu'il conviendrait d'améliorer en priorité. Les procédures en question seront notamment celles qui concernent le plus grand nombre d'usagers ou qui présentent un caractère incontournable.

Retrouvez la liste des nouveaux outils disponibles en ligne pour les professionnels dans les pages du Département des Finances (06 et 07) de ce numéro.

3 questions à...

PATRICK REYNIER, CHEF DE LA DIVISION DE L'ADMINISTRATION ET DE LA FORMATION À LA DIRECTION DE LA SÛRETÉ PUBLIQUE



Le Commandant Principal Patrick Reynier

Au sein de la Direction de la Sûreté Publique (DSP), des recrutements sont réalisés régulièrement. Le Commandant Principal Patrick Reynier nous présente les statistiques des derniers concours de lieutenant et d'agent de police qui viennent de se dérouler.

Comment s'organise le recrutement des agents et des lieutenants de police ?

L'avis de recrutement des élèves policiers est publié dans un premier temps au Journal Officiel de Monaco. Ce dernier précise les critères physiques et administratifs à remplir, les pièces à fournir, le détail des épreuves et la date de clôture des inscriptions. Le concours débute environ un mois après la parution de l'avis de recrutement. Il s'organise de la façon suivante.

Accès au grade de	Recrutement	Conditions d'accès en interne	Concours	Formation
Agent de Police	Externe		<ul style="list-style-type: none"> Conditions initiales définies par arrêté ministériel Épreuves sportives éliminatoires Épreuves écrites et orales Jury final 	<ul style="list-style-type: none"> Formation de 2 ans à l'École de Police 1^{ère} année : Stagiaire 2^e année : Titulaire
Lieutenant	Mixte : Interne et externe	Agent de police depuis plus de 8 ans âgé de moins de 45 ans Sous-brigadier, Brigadier, Brigadier-Chef, Major		<ul style="list-style-type: none"> Formation de 2 ans à l'École de Police 1^{ère} année : Lieutenant-Élève 2^e année : Lieutenant Stagiaire

À l'issue de ces épreuves, les candidats sont soumis à une visite auprès d'une commission médicale. Un classement par ordre de mérite est ensuite arrêté par le jury et les résultats sont proclamés en tenant compte du nombre de postes à pourvoir.

Cette année, quelles ont été les statistiques en termes de candidature et de recrutement ?

Un concours de lieutenant de police a été organisé aux mois de mars et avril 2014. Sur 32 candidats inscrits (20 externes et 12 internes), 27 ont été autorisés à concourir après vérification des critères physiques et administratifs à remplir. Au final, 9 candidats ont été retenus. Le concours d'élève agent de police est quant à lui toujours en cours. Il a débuté au mois d'avril et devrait se terminer au mois de juin.



Les élèves de la 43^e promotion et l'équipe de formation au complet avec : En bas, de gauche à droite : Eric GIOANNI, responsable de l'école de police de la sûreté publique, Isabelle CASTELLU, Adjoint au chef de la Division de l'administration et de la formation, Patrick REYNIER, chef de la Division de l'administration et de la formation, Frédéric ROMERSI, chef de la section des ressources humaines et de la formation, Rémy NOGUEUR, adjoint au chef de la section des ressources humaines et de la formation. Au-dessus, de gauche à droite : Jean-François LANTINI, agent de police formateur APP sport, Jean-Luc ARMANDO, Formateur en techniques professionnelles et code de la route, Laurent PONS, adjoint au responsable de l'école de police de la sûreté publique et Olivier OUMAILIA, formateur APP sport

La moyenne des participants à ce concours est élevée puisque 104 candidats se sont présentés. Après vérification des critères et après les premières épreuves sportives, les 71 candidats restants passent actuellement des épreuves écrites, chacune étant éliminatoire à des degrés différents, avant leur passage devant le jury final.

Quelles tendances se dégagent cette année dans le profil des candidats qui se présentent à ces concours d'agent et de lieutenant de police ?

- Cette année, les statistiques les plus significatives concernant le profil des candidats sont :
- **La nationalité des candidats** : Un seul candidat de nationalité monégasque s'est présenté au concours d'agent de police. Même si ce chiffre reste très faible, cela prouve que les nationaux s'intéressent désormais aux métiers de la police.
 - **Leur lieu de résidence** : 60% des candidats vivent en région PACA et de plus en plus de candidatures proviennent d'autres régions françaises (15% pour le concours de lieutenant). Cette tendance a été accentuée par une communication nationale par voie de presse.
 - **Le niveau d'étude des candidats** : pour le concours d'agent de police, alors que le niveau minimum d'études exigé est le baccalauréat (53,85% des candidats), 17,31% des candidats sont titulaires d'un bac +4. Concernant les lieutenants de police, même constat : 50% sont titulaires d'un master II, le niveau licence étant le minimum requis.

En cas d'échec, les candidats aux concours d'agent et de lieutenant de police ont droit à deux autres tentatives (soit 3 en tout). Cette année, tous les lauréats du concours de lieutenant le présentaient pour la première fois. Chez les futurs agents de police, les candidats sont motivés puisqu'il faut noter que cette année pour certains d'entre eux, il s'agit de la troisième tentative.

mobilisation

MARCHE À LA MÉMOIRE DE FLAVIEN MACCARIO

Le 7 mars dernier nous quittait Flavien Maccario, disparu à l'âge de 8 ans après 4 années de lutte contre une tumeur cérébrale. Une messe solennelle a eu lieu ainsi qu'un rassemblement et une marche de mobilisation pour sensibiliser sur les besoins liés aux cancers pédiatriques et aider les enfants victimes atteints de ces terribles maladies ainsi que leur famille.

Une pétition pour promouvoir le financement de la recherche en matière de cancer pédiatrique est également en ligne sur www.evapourlavie.com



focus

ISABELLE BONNAL PRÉSENTE LA FEUILLE DE ROUTE 2014 DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (DENJS)



La Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports est placée depuis plus de deux ans sous la responsabilité de Madame Isabelle Bonnal, pour qui la réussite et l'épanouissement des élèves de la Principauté, quels que soient leur parcours de vie et leurs capacités restent l'objectif essentiel de toute la communauté éducative et de l'ensemble des collaborateurs de sa Direction.

Isabelle Bonnal évoque avec conviction le travail de ses collaborateurs du site de l'Annonciade, mais également du Centre d'Information de l'Éducation Nationale (CIEN), de la Bibliothèque Caroline et du Stade Louis II, ainsi que des établissements scolaires de l'enseignement public et privé de la Principauté : « Je n'oublie pas que notre motivation quotidienne commune est la réussite des élèves. Leur offrir toutes les chances de s'épanouir et leur proposer les meilleurs enseignements possibles sont des objectifs que S.A.S. le Prince Albert II a souhaité me confier il y a maintenant presque trois ans. La confiance que le Prince Souverain, S.E.M. le Ministre d'État et Monsieur le Conseiller de Gouver-

nement pour l'Intérieur m'accordent, guide mon action quotidienne. Nos élèves réussissent mieux qu'ailleurs, mais tout ceci est le prix d'efforts soutenus, de leur part mais également de la part de toute la communauté éducative dont il faut souligner l'excellent travail et le véritable sens du service public. Le dévouement de tous les personnels à l'égard de nos jeunes est remarquable. Sans leur engagement, ma mission n'aurait pas de sens. Je suis fière et particulièrement reconnaissante de leur travail, qui est régulièrement souligné et pas uniquement à l'occasion des résultats du baccalauréat ! »

De nouveaux collaborateurs

Pour mener à bien les très nombreux projets qu'elle souhaite offrir aux élèves, Madame le Directeur peut compter sur une équipe qui a été en grande partie renouvelée au cours des derniers mois.

« Au gré de récentes mutations internes, le visage de la Direction a considérablement évolué et je suis satisfaite de constater que ce nouveau souffle correspond à mes attentes mais surtout aux besoins auxquels nous devons répondre afin d'optimiser le service de l'Éducation en Principauté. De nouveaux collaborateurs, au parcours professionnel riche et diversifié mettent désormais leurs compétences et leur motivation au service de la jeunesse de la Principauté.

Être au service de notre jeunesse, lui proposer des enseignements de qualité, lui permettre, grâce à de très nombreuses actions de bénéficier d'une ouverture sur le monde que beaucoup nous envient, sont des missions qui demandent de la conviction,

Dans le cadre des activités périscolaires proposées par la DENJS et pilotées par Mme Muriel Bubbio, plusieurs initiatives sont à souligner :

- Participation de lycéens et collégiens à la marche de l'AMPA (lutte contre la maladie d'Alzheimer).
- Les élèves de l'option théâtre ont sensibilisé leurs camarades au thème de la Shoah et à la prévention des génocides.
- Deux voyages scolaires sont prévus : le premier permettant à une classe de CM2 de participer à un échange avec une classe finlandaise ; le deuxième, à Chicago, étant l'occasion pour les élèves de section internationale du lycée Albert Ier de participer à une simulation ONU.
- Au niveau culturel, la venue du MUMO (Musée Mobile pour les enfants) a été le résultat d'un beau partenariat avec le NMNM.
- La sensibilisation au développement durable s'enrichit également avec, par exemple, le Parcours arbres (jardin de la Petite Afrique) en partenariat avec la Fondation Prince Albert II et la DAU.

de la constance et bien entendu des compétences techniques et relationnelles avérées. C'est ce que j'attends de mes collaborateurs, qui savent qu'ils peuvent compter à tous moments sur mon soutien ».

Par ailleurs, de très nombreuses actions et manifestations sont proposées à tous les élèves des établissements scolaires de la Principauté afin de leur permettre d'acquérir des connaissances culturelles, artistiques et scientifiques notamment.

A titre d'exemple :

- Le Conseil Économique et Social des Jeunes
- Respect de l'environnement et du développement durable.
- Projet d'étude sur la participation du LTHM à l'exposition universelle de Milan en 2015.
- Comité d'Éducation à la santé et à la Citoyenneté (lutte contre toute forme de violence et de harcèlement, tolérance et acceptation des différences)
- Rencontres intergénérationnelles entre des élèves de classes de primaire et des personnes âgées de résidences de retraite
- Journée du Goût.
- Journée de sensibilisation au Handicap.

INITIATIVE

PRÉPARATION ET DÉCOUVERTE MILITAIRE À LA COMPAGNIE DES CARABINIERS DU PRINCE



Du 25 juillet au 1^{er} août prochains, la Compagnie des Carabiniers du Prince proposera à 10 jeunes monégasques de découvrir la vie militaire et de vivre une expérience originale dans la peau d'un carabinier.

Cette préparation militaire a été mise en place, en étroite collaboration avec le Palais Princier, la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports ou encore avec le soutien du Conseil National.

Les conditions pour participer à cette formation à la fois théorique et opérationnelle sont les suivantes :

- Être de nationalité monégasque

- Être âgé de 18 à 25 ans
- Fournir un certificat médical d'aptitude aux sports

À noter également que la préparation et découverte militaire découverte est réservée uniquement aux garçons et que la participation à cette formation se fera sur la base du volontariat et d'une démarche personnelle. Il n'existe aucun critère de sélection en dehors des conditions précédemment citées. En effet, les dix premiers jeunes qui proposeront leur candidature intégreront le corps des Carabiniers le temps d'une semaine. Parmi les activités qui seront proposées, on trouvera notamment du sport, du tir ou encore une visite des différents services de la Compagnie. Durant cette semaine

d'immersion, les dix jeunes monégasques auront également l'opportunité d'obtenir leur diplôme de Prévention et secours civiques.

Retrouvez plus d'informations dans un prochain JDA.



missions

LA CELLULE CROISIÈRE DE LA DIRECTION DU TOURISME ET DES CONGRÈS (DTC)

La cellule croisière de la DTC a pour vocation, en relation étroite avec la Société d'Exploitation des Ports de Monaco (SEPM), d'assurer le lien entre le tissu économique monégasque et l'industrie de la croisière. La digue semi-flottante a permis de développer ce type de tourisme à Monaco et les attentes de cette clientèle particulière ont nécessité la création d'une cellule entièrement dédiée à l'accueil des croisiéristes en Principauté.



Sylvie Marcos, chargée de la promotion des croisières à la DTC

Sylvie Marcos, Chargée de la Promotion des Croisières, assume à la fois des fonctions administratives et de terrain :

- Planning des hôtes des Bureaux d'Accueil, choix des brochures à mettre à disposition des croisiéristes... etc

- Supervision et collecte du tableau statistique du suivi quotidien (brochures distribuées, nombre de personnes accueillies...), qui est tenu à jour par les hôtes des Bureaux

d'Accueil. Les données chiffrées permettent d'une part de mesurer la qualité de l'accueil et d'autre part de contrôler que la DTC se situe toujours dans ses objectifs

- Mise à jour des contenus du site www.monacocruise.com qui est destiné à deux types de clientèles :

► Toute personne dans le monde souhaitant effectuer une croisière passant par Monaco

► Les acteurs économiques monégasques intéressés par les arrivées croisières à Monaco

- Gestion de la communication autour de la croisière à Monaco

- Assurer le suivi relationnel avec les agents maritimes, être à l'écoute de

ce qu'ils proposent et les orienter si besoin

- Participation aux salons spécialisés, tels que le salon Seatrade de Miami en mars dernier ou le salon Seatrade Med à Barcelone en septembre prochain afin de promouvoir la Destination Monaco

La Cellule Croisière de la DTC œuvre avant tout pour développer le rayonnement de la Destination Monaco à l'étranger. Pour se faire, la DTC a opté pour un positionnement de la Destination « Monaco croisière » vers le luxe, favorisant ainsi les segments Premium et Luxe, toujours en collaboration avec la SEPM.

LES EMPLACEMENTS D'ACCUEIL POUR LES CROISIÉRISTES



- Au niveau de la gare maritime pour les bateaux à quai
- Sur l'esplanade des Pêcheurs pour les bateaux positionnés en rade
- L'accueil à bord qui s'accroît depuis le positionnement vers le luxe, les bateaux de cette catégorie étant plus demandeurs de ce type de prestation

LA CELLULE CROISIÈRE : L'ANNÉE 2013 EN QUELQUES CHIFFRES

- 96% des bateaux de croisière faisant escale à Monaco appartiennent à la catégorie Luxe et Premium
- 214 bateaux de croisière ont fait escale à Monaco cette année
- 20% d'accueil à bord sur des bateaux de catégorie Luxe



FEUILLE DE ROUTE 2014

Les objectifs pour 2014 de la Cellule Croisière sont les suivants :

- Soutenir l'évolution et le repositionnement vers le luxe opéré depuis quelques années. Le taux d'accueil de ces catégories de bateaux étant déjà très élevé, il convient maintenant de le maintenir.
- Continuer d'améliorer le site Internet www.monacocruise.com, le rendre plus lisible avec des informations ramenées aux besoins des croisiéristes
- Cibler les attentes particulières de cette clientèle et proposer encore plus d'offres aux passages qui débarquent en Principauté.
- La mise en place d'une enquête afin de mesurer les retombées économiques des croisières à Monaco.



La brochure « Monaco Cruise » est dédiée aux croisiéristes. Elle est un support de promotion des sites touristiques de la Principauté. Elle permet également de démontrer à cette clientèle qu'il est possible à Monaco de visiter beaucoup de lieux différents en peu de temps et l'incite par le biais de coupons de réduction à étendre leurs secteurs de visite.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le site Monacocruise.com dispose d'un lien sur le planning des escales des bateaux de croisière en Principauté mis en ligne par la SEPM. Pour les partenaires locaux, cet outil consultable et téléchargeable est très appréciable. Il permet notamment aux commerçants impliqués dans l'accueil de touristes de prendre certaines mesures afin de satisfaire cette clientèle (comme par exemple l'ouverture des commerces le dimanche).

L'actu en images

PETIT-DÉJEUNER DE LANCEMENT DU BANKING AND FINANCE

Jean Castellini, Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie, a reçu le 4 avril dernier les acteurs économiques de la Principauté lors d'un petit-déjeuner afin de discuter des sujets qui seront traités dans le prochain numéro du Banking & Finance.



Le saviez-vous

SERVICE PUBLIC DEDIE AUX ENTREPRISES : NOUVEAUX OUTILS EN LIGNE

Le Gouvernement Princier a mis en ligne en 2012 les nouveaux sites Internet officiels à l'adresse www.gouv.mc et notamment le site du Service Public dédié aux entreprises. Depuis, les Services de l'Etat n'ont cessé de faire évoluer leurs contenus et leurs fonctionnalités.

Parmi les outils désormais disponibles en ligne, l'internaute peut consulter :

1) L'agenda professionnel

Accessible via le site www.spe.gouv.mc, il donne accès au calendrier des dates importantes et des grands rendez-vous professionnels organisés en Principauté et à l'étranger. L'Agenda recense en effet les manifestations sur invitation telles que les réunions d'adhérents, les Assemblées Générales, ainsi que les événements et conférences destinés à un plus grand public, les arrivées de croisières et les dates administratives à ne pas manquer. Au-delà de l'information qu'il donne à l'internaute, cet outil a pour objectif de créer un calendrier global en recensant les dates marquées par une rencontre professionnelle ou associative, afin de permettre à chaque acteur économique de la place qui souhaite organiser un événement de connaître en amont les dates déjà prises. Il pourra également partager avec le plus grand nombre les dates qui le concernent.



La brochure « S'installer en Principauté »

2) Les bonnes pratiques du créateur d'entreprise

Afin d'aider les futurs entrepreneurs dans les démarches qu'ils doivent entreprendre, le Gouvernement Princier s'est mobilisé pour les accueillir à Monaco et a créé une fiche en ligne intitulée « Les bonnes pratiques de l'entrepreneur ». De l'étude du projet au lancement de l'entreprise, toutes les étapes y sont détaillées, accompagnées de conseils et de liens permettant de contacter les différents services du Gouvernement Princier et les organismes concernés par la création d'entreprise.

3) La brochure « S'installer en Principauté »

Publiée par le Gouvernement Princier et mise en place par le Monaco Welcome and Business Office, la brochure « S'installer en Principauté de Monaco » est destinée aux investisseurs, futurs résidents et créateurs d'entreprise. Cette brochure a permis de répertorier de nombreuses informations sur les institutions et l'environnement monégasque. Les différents atouts de la Principauté y sont également déve-

loppés : le tissu économique, le système scolaire et éducatif, la culture, les soins médicaux en Principauté...etc. Véritable guide pratique, cette brochure décrit également comment vivre, s'installer ou investir à Monaco, comment obtenir la carte de résident, comment créer son entreprise...etc.

L'OFFICE DES EMISSIONS DE TIMBRES-POSTE PROPOSE 3 NOUVEAUX TIMBRES



A la vente depuis le 1^{er} avril :

- Le Marsupilami
- Centenaire du 1^{er} Rallye aérien de Monaco
- Le Nu dans l'art : Diane au bain

A la vente depuis le 30 avril :

- Évolution du transport en Principauté

Plus d'infos sur www.oetp-monaco.com

mode d'emploi

ACTIONS ET SOUTIEN EN FAVEUR DES DEMANDEURS D'EMPLOI MONÉGASQUES

Dans la continuité de la mise en place, en 2010, de la Commission d'insertion des Diplômés, dont Maryse Battaglia dirige la Cellule Exécutive, le Gouvernement Princier soutient, à travers le Département des Affaires Sociales et de la Santé, les Nationaux à la recherche d'un emploi. Ainsi, deux Cellules existent au sein du Service de l'Emploi, pour offrir un accompagnement et un suivi personnalisés aux personnes de nationalité monégasque, et ce quel que soit leur profil.

La première entité, sous la responsabilité de Mélissa Fratacci, est la Cellule Emploi-Jeunes. Celle-ci s'adresse aux jeunes Monégasques primo-demandeurs d'emploi et étudiants, de 16 à 26 ans. Véritable passerelle entre le monde du travail et les jeunes, cette cellule les aide et les accompagne



Pour ce faire, la cellule dirigée par madame Fratacci, travaille en étroite collaboration avec les entreprises de la Principauté, afin d'évaluer leurs possibilités d'accueil et leur propose des candidatures correspondant aux profils recherchés.

dans leur recherche d'un premier emploi, d'un job d'été, d'un contrat d'apprentissage ou d'un stage, quel que soit leur niveau d'études ou le domaine d'activité concerné.

La seconde, gérée par Emma-nuelle Cellario est la cellule d'aide à l'Insertion Professionnelle des Monégasques et Enfants du pays.

Cette dernière s'adresse aux personnes de plus de 26 ans ayant déjà eu des expériences professionnelles. Cette cellule offre également un accompagnement soutenu à l'emploi, et gère l'instruction et le suivi des dossiers d'indemnisation au titre de chômage.



S'agissant des nationaux, la cellule de mademoiselle Cellario s'adresse aussi aux personnes actuellement en poste, mais qui souhaiteraient changer d'emploi ou se réorienter professionnellement.



La Cellule Exécutive de la Commission d'Insertion des Diplômés, dirigée par Mme Maryse Battaglia, soutient également, outre les jeunes diplômés, les Monégasques expatriés, qui souhaitent rentrer au Pays.

3 questions...

AU DOCTEUR ROUISON SUR LA CAMPAGNE « MARS BLEU »

En Principauté, la campagne « mars bleu », relative au dépistage du cancer colorectal, ne concerne que la population résidente et les salariés non-résidents. Débutée en 2006, elle se focalise sur les personnes âgées de 50 à 80 ans. Chargé de procéder aux dépistages, de collecter et de traiter statistiquement l'ensemble des données, le Centre Monégasque de Dépistage, situé au Centre Hospitalier Princesse Grace, sous l'autorité de la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale, est dirigé par le Docteur Daniel Rouison. Celui-ci, nous éclaire sur cette opération.



La prévention et le dépistage occupent une place importante dans la politique de santé publique du Gouvernement Princier. Sous l'égide du Département des Affaires Sociales et de la Santé et par l'intermédiaire du Centre Monégasque de Dépistage, la Principauté développe et soutient de nombreuses actions en ce domaine. Ici l'équipe du Centre Monégasque de Dépistage, avec de gauche à droite : Marine Boujassi, secrétaire ; le Docteur Daniel Rouison et Corinne Bakowski, infirmière.

alors que l'objectif fixé internationalement en terme d'efficacité, pour les campagnes analogues de dépistage, est de plus de 50 %.

C'est grâce au système de fiches de recueil d'informations que nous avons mis en place depuis 2006 avec les médecins de la Principauté, et particulièrement aussi avec l'Office de la Médecine du Travail, que nous avons pu obtenir ces chiffres. En effet, nous avons rassemblé 26.000 fiches qui permettent aux médecins de déterminer les personnes susceptibles de recevoir les tests appelés « hémocults » (personnes sans antécédents familiaux, sans troubles du transit, sans traces de sang dans les selles). Le tri a permis de sélectionner un peu plus de 13 000 personnes. Le pourcentage de tests positifs s'élève à 1,7 % des « hémocults » distribués, ce qui est conforme à la moyenne des résultats statistiques internationaux.

Quels sont les objectifs des prochaines éditions de cette opération ?

Il n'y a pas d'objectifs précis en terme de chiffres. Nous voulons juste rappeler que l'attention de tous doit être mise à contribution. Cette campagne en lien avec le Centre Monégasque de Dépistage est, depuis l'origine, soutenue par le Gouvernement Princier qui souhaite sensibiliser une nouvelle fois les personnes en Principauté, susceptibles d'être sujettes à cette pathologie. Améliorer la prévention sur cette opération et accroître le taux de participation des personnes concernées (âgées de 50 à 80 ans) sont nos intentions.

Monaco et plus précisément le Centre Monégasque de Dépistage prend part à cette campagne, lancée il y a 8 ans chez nos voisins français.

Cette campagne est-elle conduante en Principauté ?

Nous sommes satisfaits puisque le taux de participation correspondant, s'élève à plus de 60 %,



Le Docteur Daniel Rouison dirige le Centre Monégasque de Dépistage depuis 2006

Pourquoi cette campagne est elle si importante ?

Cette opération est majeure du fait des chiffres que le cancer colorectal génère. En effet, il s'agit du 3^e cancer le plus fréquent, après le cancer de la prostate et celui du sein. Il est responsable de 17.400 décès par an en France.

zoom

LE CENTRE MEDICO-SPORTIF NOUS OUVRE SES PORTES

Implanté au Stade Louis II, le Centre Médico-Sportif (CMS) de Monaco accueille les sportifs de la Principauté pour tous types d'examen. Dépendant de la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale, le service est dirigé par le Docteur Jack Michel et compte 5 autres membres en son sein. Le JDA vous propose d'en découvrir les missions.

La pratique d'un sport en Principauté de Monaco dans le cadre d'une Association, nécessite l'obtention d'un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à l'exercice de la discipline choisie.



Le CMS est composé de six membres : Deux médecins, Deux infirmières et Deux secrétaires. Ici de gauche à droite : le Docteur Richard Mañas - médecin habilité pour les contrôles anti-dopage, Sandie Adroit, secrétaire, Alicia Palmaro, infirmière et le Docteur Jack Michel, Chef du service. Absentes sur la photo, Marie-Noëlle Vernay, infirmière et Andréa Alessio, secrétaire.

Cette obligation relevant d'une mesure de santé publique, la Principauté est dotée d'un Centre Médico-Sportif (C.M.S.), Service de l'État, qui a pour mission principale de dispenser, gratuitement, des visites médicales à toutes les personnes souhaitant exercer une activité spor-



Pour certains sportifs de la Principauté, des tests plus approfondis peuvent être effectués grâce à l'équipement technique du Centre : épreuve d'effort sur vélo ou tapis roulant, calcul de la consommation d'oxygène à l'effort. Ils ne peuvent être réalisés qu'après consultation par un des médecins du C.M.S.

tive dans le cadre d'une association monégasque.

Les disciplines sportives proposées à Monaco étant très variées et leurs licenciés très nombreux, les consultations occupent une place très importante dans l'activité de ce Centre.

Ainsi, l'examen médical comprend notamment des mesures anthropométriques (poids, taille), un contrôle de l'acuité visuelle, un interrogatoire médical, une auscultation et un électrocardiogramme de repos. Un contrôle urinaire ou d'autres tests plus spécifiques peuvent être effectués selon la réglementation du sport pratiqué.

En collaboration avec le Service des Prestations Médicales de l'État (S.P.M.E.), le C.M.S réalise les tests d'évaluation de l'aptitude physique des personnels de la Force et de la Sécurité Publiques, lors du recrutement de leur personnel.

S'ajoute à ces missions, celle de la Prévention. En effet, le Docteur Jack Michel - responsable du centre - et son équipe, se charge de sensibiliser les sportifs des associations qui le souhaitent, mais aussi les jeunes, aux multiples dangers qui peuvent survenir lorsqu'on pratique un sport (traumatismes, mort subite ...), risques

dont la probabilité est accrue par des pratiques comme le dopage ou la consommation de tabac, d'alcool ou de drogues, etc...

Dans ce cadre, le Docteur Michel organise chaque année une réunion sur le sujet avec les élèves des classes de seconde de la Principauté, en insistant notamment sur les dangers du dopage.

Le CMS en chiffres

Le C.M.S. a réalisé plus de 5300 visites médicales et 71 contrôles antidopage en 2013.

Le Centre est ouvert, sur rendez-vous, de 8h30 à 19h (vendredi 17h30), toute l'année, sauf les week-end et les jours fériés.

Renseignements : 92 05 41 11

Le C.M.S. est chargé par le Comité Monégasque Antidopage (C.M.A.), présidé par M. Paul MASSERON, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur, d'effectuer le contrôle des sportifs en compétition ou de mettre en oeuvre tout contrôle inopiné (hors compétition), afin de lutter contre le dopage.

Le Docteur MICHEL, membre du C.M.A., participe à ce titre à l'élaboration annuelle d'une liste cible référençant les athlètes monégasques devant subir des contrôles et ne peut donc pas participer à leur réalisation. C'est son homologue du C.M.S., le Docteur Richard MANAS, ainsi que six autres médecins de la Principauté, assermentés et agréés auprès du C.M.A., qui sont chargés de les réaliser.

Les médecins peuvent être mandatés pour effectuer des contrôles sur les sportifs monégasques qui représentent la Principauté lors de grandes compétitions (Jeux Olympiques, Jeux des Petits Etats, Championnats du Monde ...) mais également sur les sportifs professionnels étrangers résidents à Monaco.

INITIATIVE 1^{ère} JOURNÉE DES DROITS DES PATIENTS AU CHPG

Le 18 avril dernier se tenait au Centre Hospitalier Princesse Grace la première journée dédiée aux droits des patients : le but de cette démarche est d'informer le grand public (patients, familles, consultants), sur les droits dont ils disposent en milieu hospitalier. Les participants ont notamment reçu la visite de M. Stéphane VALERI, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, ainsi que Mme Anne EASTWOOD, Haut Commissaire à la Protection des Droits, des Libertés et à la Médiation. Cette démarche intervient dans le cadre de la politique d'accueil menée à l'échelle de la Principauté par le Gouvernement Princier, et à laquelle participe le CHPG.



Des stands d'information ont été organisés de 11h30 à 14h30 dans le Hall d'accueil, le hall Tour Maternité et aux Urgences, tenus par des professionnels de l'établissement ainsi que des associations partenaires (les associations « Écoute Cancer Réconfort » et « JATALV » ou encore la Croix-Rouge monégasque). De plus, des affiches explicatives et un quiz ont servi de support de dialogue entre les intervenants et les visiteurs. À cette occasion, Stéphane Valeri, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé était accompagné d'Anne Eastwood, Haut-Commissaire à la protection des droits, des libertés et à la médiation en Principauté de Monaco.



nomination

Après avoir fait sa scolarité en Principauté, Sébastien SICCARDI a obtenu un Master II en Droit Privé Général à l'Université de Paris II. Il a ensuite enseigné le Droit des Responsabilités et des Contrats, dans cette même Université, en tant que Chargé de Travaux Dirigés. En 2009, de retour à Monaco, il intègre l'équipe du Conseil National, présidé alors par Stéphane VALERI, en qualité de juriste. Nommé depuis le 15 avril dernier, Sébastien SICCARDI est Chargé de Mission, dans l'équipe juridique, au sein du Département des Affaires Sociales et de la Santé. Nous lui présentons toutes nos félicitations et tous nos vœux de succès dans ses nouvelles fonctions.

dossier

PORT HERCULE : DÉPLACEMENT D'UNE ÉPAVE ET MISE EN ŒUVRE DE BIOHUT

Retour sur deux opérations conduites ces dernières semaines dans le port Hercule par la Direction des Affaires Maritimes et la Direction de l'Environnement

Le renflouage du remorqueur « le Toulonnais »

Le vendredi 21 mars, dans le cadre de la construction du nouveau bâtiment du Yacht Club et du nettoyage de l'avant port, l'épave du remorqueur le Toulonnais a été renflouée et déplacée au pied du Musée Océanographique permettant de créer un nouveau site de plongée, en lien avec l'association de Pierre Frola, « l'Ecole Bleue ».

Sur cette opération le Gouvernement a engagé 160 000 euros, hors dispositif de mouillage de 18 000 Euros qui doit permettre aux bateaux de plongée de s'amarrer sans avoir à utiliser leur ancre et ainsi préserver les fonds marins.



Cette opération s'est déroulée le vendredi 21 mars en deux temps : dans la première phase, il s'agissait de dégager le navire du fond du port. Dans un deuxième temps, il fallait remorquer l'épave encore immergée vers son site final au pied du Musée Océanographique.

Programme de restauration écologique marine à Monaco

Très impliquée dans la défense de la biodiversité marine, le Gouvernement Princier s'est récemment engagé dans un programme de restauration écologique du port de Fontvieille et du Port Hercule.

L'objectif de cette mission était de rendre bio compatible les infrastructures portuaires existantes en réintroduisant la fonction écologique de nurserie (habitat et nourriture) initialement présente dans les ports de la Principauté.

Matérialisées par des cages métalliques remplies de coquilles d'huîtres, ces technologies innovantes appelées « biohut », ont été installées au mois de février dernier. Ce projet était mené dans le cadre d'un partenariat établi entre la Direction de l'Environnement, la Direction des Affaires Maritimes et la Société d'Exploitation des Ports de Monaco.



Le biohut est un habitat artificiel installé le long des quais et / ou sous les pontons flottants entre mars et octobre, période de colonisation des côtes. L'habitat est constitué d'une cage en acier remplie de coquilles d'huîtres, associée à une cage vide. En Principauté, les coquilles d'huîtres utilisées sont issues de l'écloserie de Fontvieille et constituent un moyen de traitement des déchets innovant.



C'est la société ECOCEAN qui a procédé à l'installation des cages dans les ports de Monaco du 10 au 15 février 2014.



Immergée depuis 1992, cette épave de 27 mètres de long et pesant plus de 300 tonnes, gisait en pleine mer devant l'ancienne digue du port Hercule. Il est depuis toujours un spot pour les amateurs de plongée. Dorénavant, il sera également un lieu de recherche pour les scientifiques souhaitant étudier la faune et la flore des fonds marins de la Principauté.

REMISE DES PRIX DE LA 15^e ÉDITION DE L'OPÉRATION JEUN'ELEC

Organisée par le Club des Véhicules Électriques de Monaco, en étroite collaboration avec la Direction de l'Environnement et la Direction de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports, l'opération Jeun'Elec est arrivée à son terme le 27 mars dernier lors du Salon Ever.

Lancée le 30 septembre dernier au sein des collèges de la Principauté, cette initiative avait pour but de sensibiliser les collégiens des classes de 4^e à la problématique de la pollution liée au transport routier urbain et aux solutions pour la réduire.

Ainsi après avoir participé, en classe, au concours « Slogo » (création d'un logo et d'un slogan) sur le thème de la mobilité électrique (CF. JDA n°54), les élèves ont été invités à une initiation au pilotage de véhicules électriques sur le port Hercule en février dernier.

Voici donc la liste des lauréats de cette 15^e édition :

Pour les logos :

- 1^{ère} : Alison Lam (4^e 6 - Collège Charles III) a gagné un scooter électrique offert par AutoMoto 2000.
- 2^e : Isadora Eason (4^e A - Collège FANB) s'est vu remettre un vélo à assistance électrique par le club des Véhicules Électriques de Monaco.
- 3^e : Alicia Neter, (4^e B - Collège FANB) a reçu une trottinette électrique de la part du club des Véhicules Électriques de Monaco.



Les lauréats entourés de S.A.S le Prince Albert II, Isabelle Bonnal, Directrice de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports et Sylvie Savoca, en charge de l'opération au sein de la Direction de l'Environnement. Au total, 424 élèves des collèges de la Principauté ont participé à cette initiative.

Pour les slogans :

- 1^{ère} : Alicia Suin (4^e 12 - Collège Charles III), auteur de « Prends le volant mais choisis le bon plan ! »
- 2^e : Sébastien Crovetto (4^e 13 - Collège Charles III), avec « Au volant, faut être au courant ! ».
- 3^e : Chloé Moro (4^e 3 - Collège Charles III), pour « Soyez futés ! Roulez à l'électricité ».

La SMEG a offert à chacun de ces trois gagnants une tablette numérique.

à la découverte de nos métiers

LE PÔLE URBANISME DE LA DPUM

La Direction de la Prospective de l'Urbanisme Mobilité (DPUM), dirigée par Séverine Canis Froidefond, est composée de plusieurs sections en charge des missions qui sont confiées à la Direction par l'Ordonnance Souveraine n° 1.463 du 7 janvier 2008. Parmi ces entités, le Pôle Urbanisme est incontournable lorsqu'il s'agit de construction en Principauté. Le JDA vous propose de découvrir l'équipe et les missions de cette division de la DPUM.

La mission principale du pôle est de gérer les demandes d'autorisation de construire et leur(s) éventuel(s) modificatif(s) qui interviennent en Principauté. Pour réaliser cette mission, le pôle urbanisme s'appuie sur l'Ordonnance Souveraine n°3.647 datant de 1966 et relative à l'urbanisme, la construction et la voirie. Cette division se fonde également sur l'Ordonnance Souveraine n°4.482 du 13 Septembre 2013, relative au secteur des quartiers ordonnancés ainsi qu'aux différentes normes techniques (sismiques, thermiques, accessibilité des personnes à mobilité réduite, ...)

Ainsi, le pôle urbanisme reçoit des dossiers concernant des demandes d'autorisation de construire pouvant porter à la fois sur des nouvelles opérations immobilières mais aussi sur des modifications intérieures ou extérieures de constructions existantes.

Le Pôle se charge de les étudier puis de les instruire en recueillant les avis des différents services administratifs concernés. Les instructeurs du Pôle rédigent ensuite un rapport adressé au Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme.

Les affaires ayant pour objet de modifier fondamentalement l'aspect extérieur des constructions sont soumises à l'avis du Comité Consultatif pour la Construction, qui se réunit tous les 3^e jeudi de chaque mois.

Ce comité est composé de représentants des entités suivantes : Architectes, Conseil Communal, Conseil National, représentants des différents Départements et le Comité National des Traditions Monégasques. Les éventuelles autorisations sont délivrées, selon le cas, soit par le Ministre d'État, après délibération du Conseil de Gouvernement et approbation du Cabinet Princier soit directement par le Chef de Service.

L'autre mission du pôle est le suivi des chantiers. Les contrôleurs sont chargés de veiller à la conformité des chantiers avec les autorisations délivrées et les différentes normes applicables (sécurité du chantier et des personnels, respect des cheminements et des accès à la voirie, ...). Une fois le chantier achevé, en concertation avec les différentes entités impliquées, le Pôle Urbanisme donne son feu vert pour l'exploitation de la construction.



De gauche à droite, l'équipe du Pôle Urbanisme : Thomas Tognetty, Chef de section, Didier Bordas, Contrôleur, Angélique Alonso, Chef de Division, Sandrine Barbieri, Chef de section, Georges Olive, Contrôleur, David Duval, Contrôleur.

Lors de contrôle sur chantier ou bâtiment, les contrôleurs de la DPUM sont assermentés pour dresser des procès verbaux. Ils vérifient, donc, la bonne tenue des chantiers.

Plus globalement, les contrôleurs du Pôle Urbanisme veillent également à la bonne tenue de la ville (travaux des façades, capotage des unités de climatisation, ...). Enfin, le Pôle Urbanisme de la DPUM se charge également, en coordination avec les services de la Mairie, de la vérification des demandes concernant les enseignes commerciales de la Principauté ainsi que de celles relatives aux demandes d'occupation du Domaine Public.

Le Pôle Urbanisme en chiffres

2013 - 430 dossiers réalisés
2014 - pour l'instant 159
Dirigé par Angélique Alonso, le pôle Urbanisme est composé en tout de six membres.

Cependant, une nouvelle personne devrait intégrer l'équipe d'ici la fin de l'année 2014. Ici un plan des opérations autorisées et gérées par le Pôle Urbanisme de la DPUM

Suivant l'importance du dossier, il peut faire l'objet d'un passage au Conseil Communal, qui doit être saisi au préalable.

Cas extrêmement rare, le Comité Supérieur d'Urbanisme peut être saisi pour les dossiers nécessitant une dérogation aux règles d'urbanisme en vigueur.

LE PORT DE FONTVIEILLE NETTOYÉ DE SES MACRO-DÉCHETS



La SEPM qui a procédé à la campagne d'enlèvement des déchets dans le port de Fontvieille en décembre 2013 et janvier 2014 a récupéré 5,3 tonnes de déchets

Dans le cadre de sa concession, la Société d'Exploitation des Ports de Monaco (SEPM) réalise des campagnes de nettoyage des fonds sous-marins des deux ports. L'an dernier, la Direction de l'Environnement avait diligenté deux inspections sous-marines réalisées par la société Prodrive pour connaître l'état des fonds sous-marins des deux bassins portuaires.

Ainsi, après la parution du premier rapport d'inspection, la Direction des Affaires Maritimes (DAM) avait évoqué avec la Direction de l'Environnement et la SEPM les priorités pour l'enlèvement des macrodéchets.

Dans cette optique, le port de Fontvieille devait être nettoyé de ses macro-déchets. Un résultat pour le moins surprenant puisque ces déchets étaient essentiellement composés de caddies, d'épaves de navires et de matériels de musculation. Une tente de camping a même été retrouvée.



Par ailleurs, la DAM a travaillé avec la SEPM et la société CARREFOUR plus spécifiquement sur la problématique des caddies qui se retrouvent au fond du port de Fontvieille. Il s'agissait de mettre en œuvre des actions comme l'interdiction de sortir les caddies du Centre Commercial de Fontvieille et le ramassage par CARREFOUR des caddies se trouvant sur le périmètre portuaire.

zoom

L'AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE À L'HONNEUR EN PRINCIPAUTÉ

Le 10 avril dernier, l'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Populaire de Chine auprès de la Principauté de Monaco, S.E. M. Jun Zhai, a remis dans la matinée des Lettres de créance à S.A.S le Prince Souverain.



En fin de journée, S.E. M Jun Zhai et son épouse, se sont rendus à la résidence du Ministre d'État pour un entretien informel avec S.E. M Michel Roger, en présence de José Badia.

Conseiller auprès de l'Ambassade de Chine au Royaume d'Arabie Saoudite puis au Département d'Asie de l'Ouest et d'Afrique du Nord, S.E. M. Jun Zhai, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Populaire de Chine, devient adjoint au Maire de la Ville de Zhenjiang. Il intègre ensuite le Ministère des Affaires Etrangères où il est nommé Directeur général du Bureau du Travail relatif aux Missions diplomatiques et consulaires à l'étranger, puis d'Asie de l'Ouest et d'Afrique du Nord. En 2009 il est nommé Vice-Ministre de ce même ministère.

Après s'être entretenu avec S.A.S le Prince Albert II, l'Ambassadeur de Chine a pris part à une session de travail, en compagnie du Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération, José

Badia, ainsi que S.E. M. Nasreldin Ahmed Wali Abdelatif, Ambassadeur de la République du Soudan et S.E. M. Jacques Kabale Nyangezi, Ambassadeur de la République du

Rwanda. Cette réunion a permis d'évoquer les relations diplomatiques, culturelles et économiques existant entre la Principauté et ces pays.



José Badia, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération, entouré des membres du Gouvernement ainsi que des délégations étrangères du Soudan, de Chine et du Rwanda, à l'issue de la session de travail.

l'actu en images

RÉCEPTION DE L'AMBASSADEUR DU CONGO À PARIS

Un Communiqué conjoint a été signé, le 27 février dernier, par S.E. M Sophie Thevenoux, Ambassadeur de la Principauté de Monaco en France et par S.E. M Henri Lopes, Ambassadeur de la République du Congo en France, tous deux dûment mandatés par leurs Gouvernements respectifs.

Il s'agissait d'ouvrir des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays tant sur le plan économique que culturel ainsi qu'au sein d'organisations internationales telles que l'Organisation Internationale de la Francophonie ou l'UNESCO.



RÉCEPTION À NEW YORK DES BALLETS DE MONTE CARLO AVEC MME MACCARIO

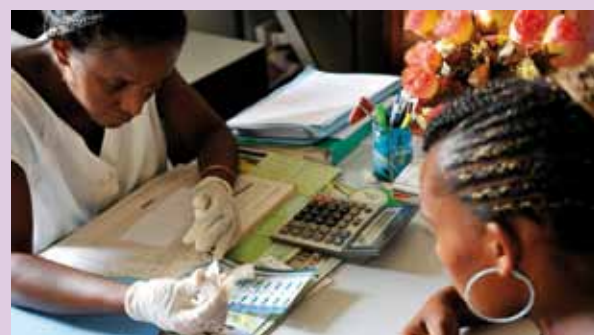
À l'occasion de la première new-yorkaise de IAC de Jean-Christophe Maillot, interprété par les Ballets de Monte-Carlo, le 14 mars dernier, le Consulat Général de Monaco et le Monaco Government Tourist Office ont organisé une soirée « VIP Première Experience » comprenant la représentation suivie d'une réception exclusive en présence de la compagnie. Sur la photo de gauche à droite, Guillaume Rose, Directeur du Tourisme et des Congrès; Jean-Christophe Maillot, Directeur-Chorégraphe des Ballets de Monte-Carlo; Maguy Maccario Doyle, Ambassadeur de Monaco aux Etats-Unis et trois danseurs des Ballets de Monte-Carlo.



JOURNÉE MONDIALE CONTRE LE PALUDISME

Le 25 avril dernier se déroulait la Journée Mondiale contre le Paludisme. À cette occasion, le Département des Relations Extérieures et de la Coopération a tenu à rappeler ces engagements dans ce domaine. Ainsi, en partenariat avec l'Organisation Mondiale de la Santé, la Coopération monégasque soutient depuis 2010 un programme visant la pré-élimination du paludisme dans 8 pays d'Afrique. À ce jour, 5 des 8 pays soutenus par Monaco ont déjà enregistré un recul de 50% du nombre de personnes atteintes par la maladie.

À Madagascar, la Coopération monégasque a également soutenu avec l'OMS la construction et le fonctionnement du centre national de référence du paludisme.



dossier

MONACO PRÉSENT À L'INTERNATIONAL

Durant ces dernières semaines, des délégations ont représenté la Principauté de Monaco lors de conférences majeures. Retour sur ces événements qui ont une forte incidence sur l'image de Monaco à l'international.

Réunion ministérielle du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant à Dubrovnik

Les 27 et 28 mars dernier, S.E. M Claudette Gastaud, Ambassadeur, Représentant Permanent de Monaco auprès du Conseil de l'Europe, a participé à la Conférence du Conseil de l'Europe « Grandir avec les droits de l'enfant », qui s'est tenue à Dubrovnik, en Croatie.



La participation de la Principauté de Monaco à la Conférence de Dubrovnik démontre une nouvelle fois son engagement dans la promotion et dans la défense des droits de l'enfant. Ici, S.E. M Claudette Gastaud et Marta Santos Pais, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants.

Cette Conférence s'inscrivait dans le cadre du programme « Construire une Europe pour et avec les enfants », lancé en Principauté de Monaco en 2006 et avait pour thème principal la mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant pour les années 2012-2015.

L'objectif principal de cette conférence était de discuter de la stratégie du Conseil de l'Europe sur les quatre points suivants :

- promouvoir les services et systèmes adaptés aux enfants ;
- supprimer toutes les formes de violence à l'encontre des enfants ;
- garantir les droits de l'enfant en situation de vulnérabilité ;
- encourager la participation des enfants.

Deuxième Examen Périodique Universel (EPU) de la Principauté de Monaco

Suite à l'intervention de Mireille Petitit lors de la 25^e session du Conseil des droits de l'homme (ONU), qui s'est tenue du 4 au 28 mars dernier à Genève, l'examen périodique universel de la Principauté de Monaco a été réalisé. Ce dernier consiste à passer en revue, tous les quatre ans, la situation des droits de l'homme et les progrès accomplis dans l'ensemble des États membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Le résultat de chaque examen est un rapport listant des recommandations faites à l'État examiné qui celui-ci devra, s'il les accepte, mettre en œuvre avant l'examen suivant.



La délégation monégasque conduite par José Badia, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et S.E. Monsieur Philippe Narmino, Directeur des Services Judiciaires, était notamment composée de Jean-Charles Allavena, Conseiller National, ainsi que des représentants du Département des Affaires Sociales et de la Santé, du Département de l'Intérieur et de la Direction des Affaires Juridiques.

Ainsi, le 28 octobre 2013, Monaco avait détaillé devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève et dans le cadre du mécanisme de l'EPU, la situation des droits de l'homme en Principauté et l'état de la mise en œuvre des recommandations formulées lors du dernier examen, en 2009.

Dans cette optique, José Badia, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération a prononcé une intervention préliminaire qui s'est attachée à détailler les progrès accomplis, depuis le premier examen en 2009, dans la promotion et les protection des droits de l'homme, ainsi que l'état d'avancement de la mise en œuvre des précédentes recommandations.

Suite à cette intervention, 41 pays ont pris la parole afin de poser des questions et formuler des recommandations aux représentants monégasques. Un grand nombre d'orateurs représentant plusieurs pays membres de l'ONU ont souligné le haut niveau de protection des droits de l'homme en Principauté de Monaco, mis en exergue les actions réalisées dans le cadre de la coopération internationale et souligné l'acceptation de la plupart des recommandations formulées pendant l'examen.

Ainsi, le 21 mars dernier, lors de la 25^e session du Conseil des droits de l'homme (voir ci-dessus), le rapport du Groupe de travail a été adopté.

Monaco à la Conférence sur la Prévention des Génocides



Dans son intervention, José Badia a mis en exergue l'engagement de la Principauté de Monaco dans la promotion et la défense des Droits de l'homme.

Le 31 mars et le 1^{er} avril 2014 dernier, José Badia, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération, a pris part à une Conférence Internationale sur la Prévention des Génocides qui s'est tenue à Bruxelles. L'objet de l'assemblée était de mieux comprendre l'information systématique et précoce des situations à risque et de développer des outils de prévention efficaces et concrets.



À cette occasion, le Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération, José Badia, s'est entretenu avec Didier Reynders. Organisée à l'initiative de ce dernier, qui occupe les fonctions de Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires Etrangères de Belgique, en coopération avec l'Union africaine, l'Union européenne et les Nations unies, cette conférence a réuni les acteurs et experts nationaux et internationaux.

Elle s'est déroulée en présence de trente ministres européens, avec la participation de plus de plus de cent états et organisations internationales.

Les travaux ont été clôturés le 1^{er} avril, par une session politique de haut niveau, à laquelle ont notamment participé le Secrétaire Général des Nations-Unies, Ban Ki-moon, et le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, Thorbjorn Jagland.

L'ŒIL DU PHOTOGRAPHE



1



2



3



4

Chaque mois, le Journal de l'Administration vous propose de découvrir une sélection des plus beaux clichés de Charly Gallo. Pour cette édition, le Critérium de Monaco 2014 (1), le Monte-Carlo Rolex Masters de Tennis (2), l'exposition « Les idées reçues en Préhistoire » au Musée d'Anthropologie préhistorique de Monaco (3) et l'exercice anti-pollution dans le port de Fontvieille (4), sont mis à l'honneur.

AVRIL 2014

Le carnet de la fonction publique

NOUVEAUX ENTRANTS

- **Bonifassi Laurent**
Administrateur à la Direction des Communications Électroniques
- **Ducruet Michael**
Carabinier de 2^e Classe dans la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Farouk Fawzia**
Troisième Secrétaire à l'Ambassade de Monaco en Allemagne
- **Ferey Donovan**
Carabinier de 2^e Classe dans la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Impagliazzo Anthony**
Ouvrier Professionnel au Service de Maintenance des Bâtiments Publics
- **Meddah Aziza**
Veilleur de Nuit au Foyer de l'Enfance
- **Orecchia Cyrielle**
Rédactrice Principale au Stade Louis II
- **Savanier Julie**
Secrétaire Comptable au Service des Travaux Publics

MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

- **Denis Serge**
Capitaine à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Commandant au sein de cette même Direction
- **Gambarini Denis**
Lieutenant à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Capitaine au sein de cette même Direction
- **Hurtrel Alain**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Sous-Brigadier au sein de cette même Direction
- **Julien Estelle**
Élève Fonctionnaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Administrateur à la Direction des Affaires Maritimes
- **Marquet Marie-Laure**
Élève Fonctionnaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Administrateur au Stade Louis II

- **Pastor Dominique**
Conseiller Technique au Secrétariat du Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé est nommée Conseiller en Charge des Affaires Juridiques au Conseil National
- **Raconnat Le Goff Ludmilla**
Chargée de Mission au Secrétariat du Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé est nommée Conseillère Technique au sein de ce même Secrétariat
- **Scursoglio Marc**
Mètreur-Vérificateur au Service de Maintenance des Bâtiments Publics est nommé Mètreur-Vérificateur au sein de l'Administration des Domaines
- **Vatrican Sophie**
Adjoint au Directeur à la Direction du Budget et du trésor est nommée Directeur-Adjoint au sein de cette même Direction

DÉPARTS À LA RETRAITE

- **Forzano Patrick**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Duprez Franck**
Brigadier à la Direction de la Sûreté Publique
- **Garcia Evelyn**
Chef de Section au Service des Parkings Publics
- **Roggi Marcel**
Chargé de Mission au sein de l'Administration des Domaines
- **Santini Maria**
Attachée Principale à la Direction de la Sûreté Publique
- **Schoepff Roland**
Ouvrier Professionnel de 2^e Catégorie à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **Tosi Bernard**
Commandant à la Direction de la Sûreté Publique

Imprimé sur papier recyclé



JDA n° 56 – Avril 2014 - Journal de l'Administration - Mensuel

Rédaction
Centre de Presse
André Vatrican
(avatrican@gouv.mc)
Aurélié Giovannini
(s2cdp@gouv.mc)

Coordination
Secrétariat Général
du Ministère d'État
Centre de Presse

**Conception
& réalisation**
Media & Events

Photos & Illustrations
Charly Gallo, Manuel Vitali,
Monaco Info, DR

Remerciements
Nicolas Manuella, Christophe Cauvin,
Armand Déús, Jean-Laurent Imbert, Coralie Passeron,
Véronique Herrera-Campana, Julien Veglia ainsi que
toutes les personnes ayant participé à ce numéro.

 **CENTRE DE PRESSE**
du Ministère de l'État